

Témoignages

Le parrainage de proximité est
gratuit et ouvert à tous

Céline, maman de Laura 8 ans

« Depuis qu'elle va chez sa marraine, j'ai pu voir ma fille s'ouvrir et s'épanouir. On se met d'accord avec la marraine sur le moment où elle vient la chercher. Quand elle rentre, Laura a toujours plein de choses à me raconter: ses yeux brillent. Sophie est un réel soutien pour moi et quand Laura est chez elle, je ne suis pas inquiète. »

Sophie, marraine de Laura

« C'est toujours sympa de passer du temps avec Laura ! elle m'apporte toute sa joie de vivre, elle s'entend bien avec le reste de ma famille. J'ai aussi de bons rapports avec sa maman. »



Laura

« Chez ma marraine, je fais des gâteaux (et j'en ramène pour maman), on se promène, on lit des histoires, on va à la piscine. Et pour mon anniversaire, elle est venue chez maman. »

Témoignages recueillis en Mayenne, où le parrainage de proximité existe depuis plusieurs années.

Vous souhaitez devenir parrain
ou marraine de proximité ?

Vous aimeriez nous aider
à accompagner cette solidarité ?



Rejoignez-nous !



Caritas Alsace

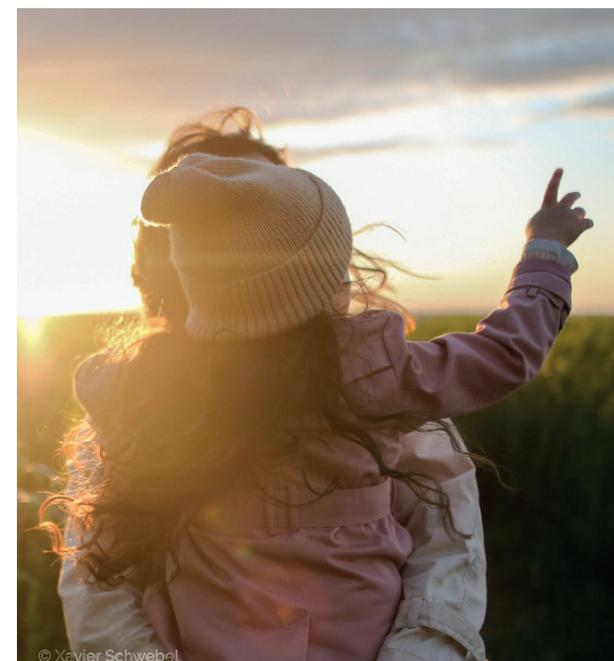
Bas-Rhin : 06.25.22.34.49

Haut-Rhin : 06.23.08.69.75

parrainage@federationcaritasalsace.org



Parrainez un
enfant près de
chez vous
pendant un an



Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photos : ©Secours Catholique

© Xavier Schwebel

Le parrainage

Pourquoi ?

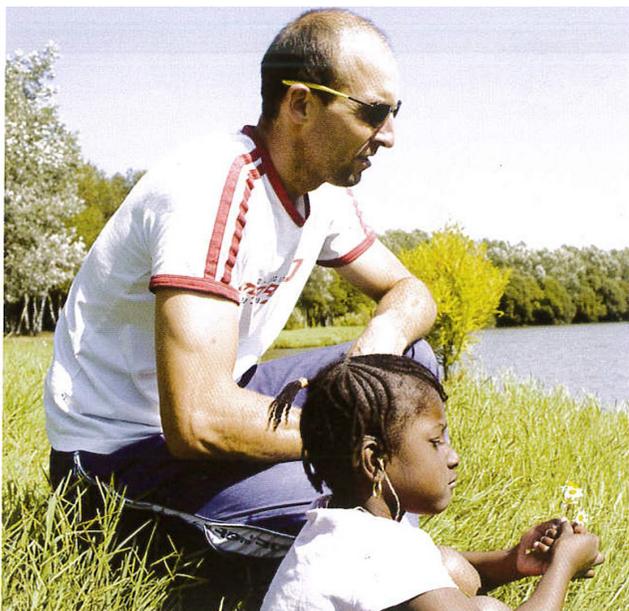
La démarche

C'est mettre en lien, dans un cadre défini :

- Un enfant
- Ses parents
- D'autres adultes (parrains et marraines)

Il apporte :

- Un soutien
- Une présence
- Un accompagnement
- Une nouvelle ouverture



Le parrainage se met en place à la demande des parents et prend en compte l'avis des enfants. Cette relation est basée sur la confiance, la bienveillance et le respect.

Parrainer un enfant

- Si vous avez du temps à partager,
- Si vous souhaitez construire une relation durable avec un enfant et sa famille,
- Si vous êtes prêt à relayer les parents sur des temps courts.

Vous pouvez parrainer un enfant près de chez vous!

Et proposer des activités de loisirs 1 à 3 fois par mois :

- Faire des balades dans la nature
- Faire une sortie au parc
- Visiter la bibilothèque, les musées
- Etc...



Après une période de **découverte mutuelle**, une convention est signée entre toutes les parties.

La relation de parrainage est accompagnée par l'équipe de Caritas Alsace qui vous contacte régulièrement pour **faire le point**.

Les familles et les parrains/marraines se réunissent et forment ensemble **un réseau de solidarité**.